



Le garage me fait payé à tort

Par **coatchguill**, le 20/11/2009 à 09:29

Bonjour,

Ma voiture achetée en 2008, est garantie par une extension de garantie jusqu'en 2011. Depuis que je la possède, je l'ai menée au garage 8 fois! (le garage se situe à 30km de chez moi). Ce n'est que la 8ème fois qu'un problème d'injecteur a été décelé. Ma voiture a ensuite été immobilisée durant 3 semaines. Période durant laquelle j'ai demandé un véhicule de prêt pour aller travailler.

L'entretien devant être réalisé (sous garantie l'entretien ne peut se faire qu'au garage), j'ai demandé une remise pour compenser les désagréments dus à l'imcompétence du garage. La facture s'est élevée à 400 euros! (après avoir exigé le retrait de plusieurs "extras" que je n'avais pas demandé). De plus le véhicule de prêt était facturé à hauteur de 40 euros! J'ai exigé que le véhicule de prêt de me soit pas facturé. Le vendeur m'a expliqué que la remise "gracieusement" accordée de 25% couvrait le remboursement de ces 40 euros, plus un extra. J'ai payé. Mais après avoir mieux regardé la facture, je m'aperçois que les 25% de remise couvrent à peine les 40 euros du véhicule de location. Je n'ai donc en réalité bénéficié d'aucune remise!!

Je me sens floué et je ne sais comment réagir.

Merci pour vos conseils.

Par **jeetendra**, le 20/11/2009 à 10:21

DGCCRF des Bouches du Rhone
Hôtel des Finances du Prado
22, Rue Borde
13285 MARSEILLE Cedex 08
Tél. 04 91 17 95 00

Bonjour, contactez la dgccrf à Marseille, vous serez fixé sur les pratiques abusives du garagiste (malhonnête), courage à vous, bonne journée.